

OCBM Liège-Verviers du 20 novembre 2025 - Documents préparatoires

Point 4 pour avis : Evaluation du mobipôle XL de la gare de Liège-Guillemins

Contexte de l'évaluation

Dans le cadre des politiques d'intermodalité promulguées par la Région, des évaluations et des inventaires sont ponctuellement réalisés aux différents mobipôles de la Région, en particulier les plus structurants.

Le but est d'effectuer une analyse transversale du pôle, en incluant tous les acteurs potentiels concernés.

Description du mobipôle

Le site de la gare de Liège-Guillemins figure comme l'un des plus importants mobipôles de Wallonie en raison d'une offre ferroviaire conséquente et de sa localisation sur un corridor à grande vitesse.

Le site réunit également une offre multimodale de services de transports tels que des bus, des autocars, des trams, des taxis, des voitures partagées et d'autres solutions de micromobilités partagées (trottinettes, vélos, ...).

Le mobipôle de la gare de Liège-Guillemins offre aussi des services connexes tels qu'un point d'informations aux voyageurs et des commerces. Ce projet a été mené avec une emphase sur un aménagement urbain convivial.

Récemment, la gare a connu une profonde mutation avec l'arrivée du tram et le réaménagement des abords qu'il a nécessité.

Typologie du mobipôle et fonctionnalités cible

La typologie XL est appliquée aux gares régionales avec plus de 8 000 montées par jour de semaine.

Cette caractéristique nécessite de concevoir le pôle en un nœud intermodal, avec une palette de services de mobilité, d'autres services complémentaires ainsi qu'un aménagement spatial et des cheminements adaptés. La liste des fonctionnalités cible (cfr annexe) a été établie par le SPW en 2023, sur base d'une recherche réalisée par la Conférence Permanente du Développement Territorial.

Évolution récente du mobipôle

Des ajustements progressifs ont été mis en place récemment, notamment :

- L'extension de quelques places de taxis, côté rue du Paradis ;
- L'interdiction de la traversée du parvis pour les voitures particulières ;
- La finalisation par SNCB/Infrabel d'un accès vélo à l'arrière de la gare et une connexion réaménagée grâce aux travaux du tram jusqu'au halage/Ravel de Meuse ;

- La mise en service du tram, avec une signalétique d'informations en temps réel via le placement d'écrans digitaux aux arrêts de tram.

Points d'amélioration

Les éléments suivants nous ont été signalés comme nécessitant une réflexion et/ou une amélioration :

- Faciliter les déplacements au sein du site
 - o Réaliser un plan de site multimodal reprenant l'ensemble des services de mobilité accessibles aux usagers et améliorer le balisage sur le site vers les différents services de mobilité sur le site et vers les points d'intérêts à proximité, et des plans isométriques ad hoc ;
 - o Sécuriser le passage des transports en commun (mise en évidence des sites spéciaux franchissables, optimiser les feux, rendre visible les passages piétons, ...)
 - o Fiabiliser l'accessibilité PMR du site, notamment en matière de disponibilité d'ascenseurs et escalators ;
 - o Matérialiser la signalétique mobipôle (logo, totem, signalétique au sol...).
- L'accessibilité en mobilité active du site
 - o Continuer le développement d'un réseau cyclable et piéton continu aux abords immédiats et en rabattement vers le mobipôle, notamment en finalisant la piste cyclable côté « arrière de la gare » (permis récemment octroyé) ;
 - o Dans son prolongement, réaliser un parking grande capacité (300-400 pl) au niveau -2 du parking P1, ce qui permettrait de disposer d'un parking vélos grande capacité de ce côté (actuellement 48 places disponibles).
 - o Mettre à jour les plans du quartier tant digitaux que ceux affichés sur site sur base des réaménagements récents.
- L'accessibilité en transports en commun du site
 - o Mettre en place une signalétique dynamique affichant les lignes TEC (écrans, ...) dans la gare ;
 - o Installer une information dynamique en temps réel sur les quais bus TEC ;
 - o Poursuivre les aménagements fluidifiant les transports en commun pour accéder au site.
- L'accessibilité en transport régulier international du site
 - o Fluidifier l'accès des autocars depuis l'autoroute, et à défaut organiser un rabattement via le tram ;
 - o Affecter un quai dédié à proximité piétonne de la gare et y améliorer la signalétique d'offre de services par les opérateurs.
- Le développement de services de mobilités partagées

- Il est recommandé d'améliorer le potentiel serviciel de l'arrière de la gare, notamment en matière d'offre de voitures partagées ;
 - Intégrer des places de voitures partagées dans les projets de développements immobiliers aux alentours du site ;
 - Réaménager et signaler la zone taxis sur le parvis ;
 - Inclure des services de cyclologistique (vélos cargos partagés, ...).
- L'accessibilité voiture du site
- Améliorer le fléchage depuis les sorties d'autoroute (notamment sur la N607a) vers les fonctionnalités routières du mobipôle (Kiss and ride, les 3 parkings SNCB P1-P2-P3, voitures partagées, location de voitures, ...) ;
 - La zone de dépose-minute « Kiss and Ride » à l'arrière de la gare gérée par la SNCB n'est pas assez lisible et a vu sa capacité diminuée en raison de l'attribution d'un certain nombre de places réservées.
 - Il est recommandé d'améliorer le potentiel serviciel de l'arrière de la gare, en tant que pôle d'embarquement / débarquement, en particulier pour les arrêts de courte durée et le dépose-minute. Cela permettrait tout particulièrement de marquer l'identité de la zone de dépose-minute « Kiss and Ride » et de désengorger les abords du parvis.
- Le développement des recharges électriques sur le site
- Développer l'offre des bornes de recharge électriques pour voitures et vélos.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte des évolutions et aménagements récents du mobipôle XL de Liège-Guillemins, qui présente une multiplicité de services offerts par différents acteurs. Il soutient le travail d'amélioration continue du mobipôle dans sa fonction de nœud intermodal majeur (à l'échelle internationale, régionale et locale urbaine), en vue de répondre davantage aux fonctionnalités cibles de la typologie régionale des mobipôles.